



Lexymore, « Le droit... et plus » est une société d'avocats en Droit des affaires qui accompagne les PME et ETI, en France et à l'international, dans tous les domaines de la vie de l'entreprise.

Experts incarnant modernité et humanisme au service de la stratégie de nos clients, nous vous offrons une relation privilégiée, des prestations sur-mesure et un partenariat pérenne.

Notre société est organisée autour de quatre principaux pôles d'activités : industrie, nouvelles technologies, viticole et aéronautique, au travers desquels nous vous proposons une nouvelle approche du droit, envisagé comme investissement et facteur de croissance.

Notre valeur ajoutée repose sur un étroit partenariat avec nos clients pour les connaître, anticiper leurs risques et les accompagner dans l'élaboration de leur stratégie de croissance.

Nos valeurs sont :

- L'excellence pour le client : conjuguant savoir-faire et savoir-être, nous mettons notre compétence technique et notre intelligence collective au service de votre entreprise ;
- La confiance : nous vous conseillons et vous défendons avec engagement parce que notre pacte repose sur une totale loyauté ;
- L'éthique professionnelle : dans votre intérêt, nous nous engageons en toutes circonstances à être honnêtes et garants de notre secret professionnel ;
- L'anticipation : parce que nous vous connaissons, nous veillons pour vous et identifions avec vous les risques et opportunités de demain.

Lexymore est composé d'avocats réactifs, agiles et expérimentés dans des spécialités complémentaires, et rompus au travail en équipe : M&A, capital investissement, LBO, fiscalité, propriété intellectuelle, nouvelles technologies et économie numérique, contentieux commercial, concurrence et distribution, droit rural et patrimonial, négociation et médiation.